

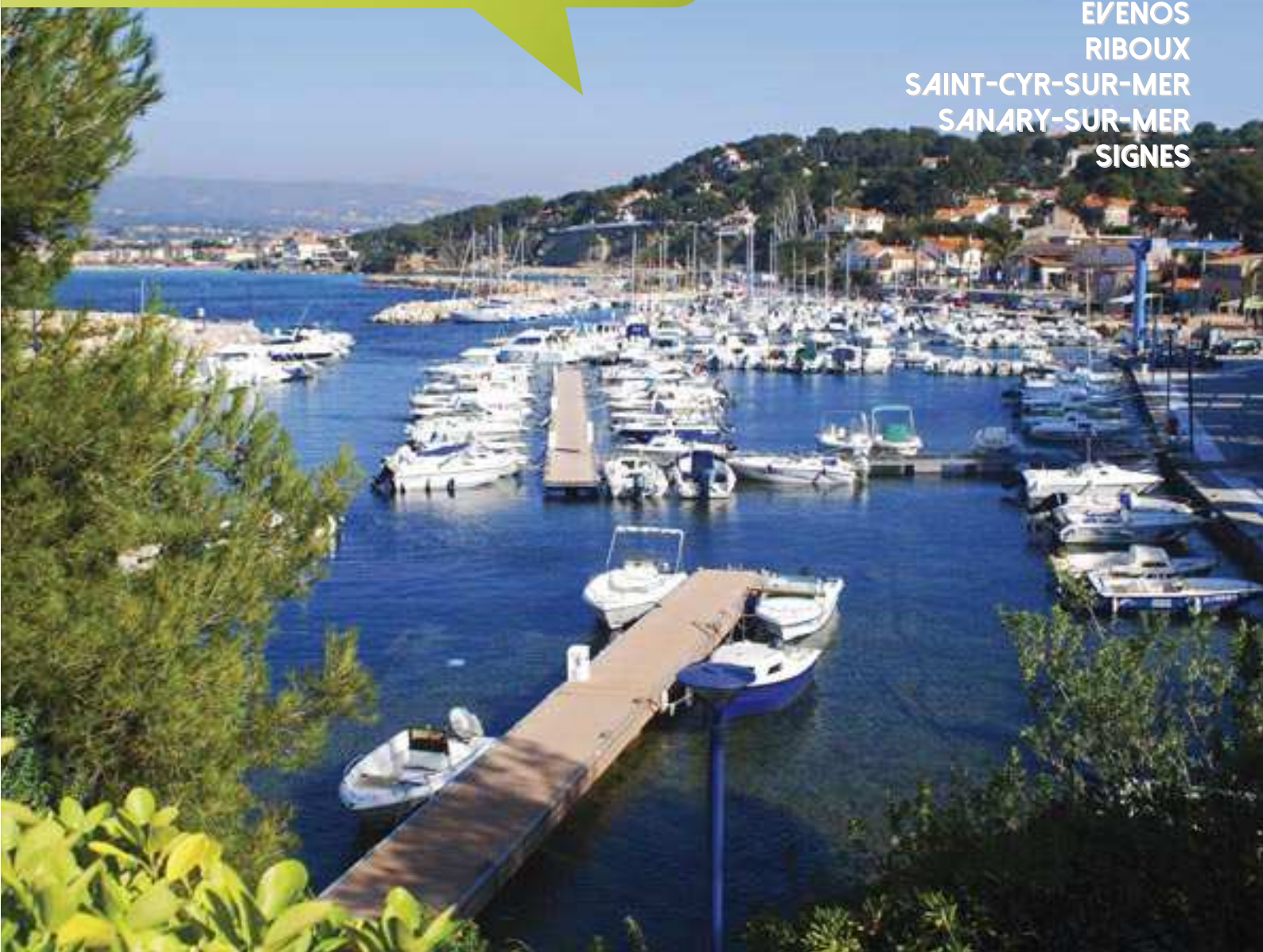
écho

D'UN TERROIR

SUD SAINTE BAUME

n°11 2015/2016

BANDOL
LE BEAUSSET
LA CADIÈRE D'AZUR
LE CASTELLET
EVENOS
RIBOUX
SAINT-CYR-SUR-MER
SANARY-SUR-MER
SIGNES





BANDOL
04 94 29 12 30
www.bandol.fr



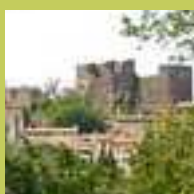
LE BEAUSSET
04 94 98 55 75
www.ville-lebeausset.fr



LA CADIÈRE D'AZUR
04 94 98 25 25
www.lacadieredazur.fr



LE CASTELLET
04 94 98 57 90
www.ville-lecastellet.fr



EVENOS
04 94 98 50 86
www.evenos.fr



RIBOUX
04 42 73 88 68



SAINT-CYR-SUR-MER
04 94 26 26 22
www.saintcyrsurmer.fr



SANARY-SUR-MER
04 94 32 97 00
www.sanarysurmer.com



SIGNES
04 94 25 30 80
www.signes.com

Sommaire

ÉDITO	P.3
NAISSANCE ET ÉVOLUTION <i>de la communauté</i>	P.4
LE FONCTIONNEMENT <i>de la communauté</i>	P.6
LE CONSEIL <i>communautaire</i>	P.7
LES OBJECTIFS <i>de la communauté</i>	P.8
L'ÉDUCATION <i>une priorité</i>	P.9
AMÉLIORER <i>le cadre de vie</i>	P.11
PROMOUVOIR <i>le dynamisme du territoire</i>	P.14
DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉSERVATION <i>de l'environnement et du patrimoine</i>	P.17
PROPOSER <i>un tourisme culturel</i>	P.19





Très souvent nous entendons nos dirigeants, au moment des élections (surtout), nous dire qu'il faut placer le citoyen au centre de nos préoccupations.

Cela semble juste et nécessaire surtout pour nos enfants.

Juste, car il faut créer les meilleures conditions pour que s'ouvre au monde l'esprit de nos enfants. Leur capacité d'analyse doit être développée et leur sens critique, affûté pour qu'ils puissent d'eux-mêmes, au fil du temps, analyser les moments et les situations qu'ils vivent. Leur intelligence doit leur permettre de faire ce qu'en médecine on appelle le diagnostic différentiel et en droit, la recherche de la vérité par une analyse à charge et à décharge. Tous les hommes ne sont pas en mesure d'avoir en eux cette capacité d'exercice.

L'école du développement durable, mise en place par la communauté d'agglomération en partenariat avec l'Education Nationale, se doit de préparer nos enfants à être des citoyens responsables, responsables de la planète, de leurs actes et de leurs choix.

L'école du citoyen, l'école de la forêt, de la mer, des oiseaux, du commerce équitable et bien d'autres sont autant d'occasions de développer leur connaissance et leur sens critique.

Nécessaire, oui cela l'est de préparer nos enfants à maîtriser au mieux de nouvelles technologies de l'informatique, en leur apprenant surtout à en faire le meilleur et le plus judicieux des usages, moyen de réussite supplémentaire de l'enseignement et surtout une valorisation de la relation entre le maître, l'élève et le savoir.

Outils de remédiation aussi pour les élèves en difficulté, l'ordinateur, la tablette, le tableau interactif sont des moyens mis à disposition des enseignants et des élèves de toutes les écoles de notre territoire de Sud Sainte Baume.

Vous le voyez, nous plaçons le citoyen au centre de nos préoccupations, mais de tous les citoyens, l'enfant, l'adolescent doivent être à la première place. Un jour un ministre m'a dit «la jeunesse n'a pas le temps d'attendre». En effet, chaque année de perdue, c'est une tranche d'âge qui échappe au bénéfice des efforts que nous devons faire pour créer les meilleures conditions de réussite.

D'autres projets sont en préparation à destination des jeunes.

Il ne s'agit pas d'avoir des projets pour le plaisir ; il s'agit d'en concevoir en leur donnant un sens et en leur assignant un but.

Les langues vivantes, la culture sont des domaines où les champs à labourer sont immenses.

Les enfants handicapés sont aussi une vraie préoccupation.

Autant de sujets qui font de la vie de l' élu une belle ambition que j'ai l'honneur de partager avec le plus grand nombre et en particulier avec mes collègues vice-présidents.

Merci à tous ceux qui ont envie de s'atteler à cette noble tâche et qui le font avec talent.

Ferdinand BERNHARD

Directeur de la publication : Ferdinand Bernhard, Président de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume

Rédaction : Altaïr, stratégie et formation en communication

Comité de relecture : Ferdinand Bernhard, Georges Ferrero, Philippe Barthélemy, Blandine Monier, René Jourdan, Jean Michel, Suzanne Arnaud, Jean-Paul Joseph, Nicole Boizis

Photographies : service communication, service école du développement durable, Morgan Mathurin, Yves Colas, O. Weideman, Quai Sud

Conception graphique : service communication

Impression: Manugraph - Numéro édité à 49 000 exemplaires. ISSN : 1772-967X

NAISSANCE ET ÉVOLUTION *de la communauté*

La communauté de communes Sud Sainte Baume a vu le jour en 1994. Les communes membres se sont regroupées afin de :

- > rassembler des moyens pour gérer ensemble des services publics de meilleure qualité, et à moindres coûts,
- > réaliser des projets qui ne pourraient se faire à l'échelle d'une seule commune, comme la construction de structures (déchèterie, musée...),
- > organiser le territoire de manière à faciliter la vie des citoyens : améliorer les routes ...

Depuis sa création, la communauté n'a cessé de s'agrandir et compte désormais neuf communes, soit 59 978 habitants.

La communauté de communes s'est transformée en communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2015. Cette transformation de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) permet d'apporter de nouveaux services à la population en étendant ses compétences à de nouveaux domaines.

1994

5 COMMUNES :

SIGNES, LE CASTELLET, LA CADIÈRE D'AZUR,
RIBOUX, ÉVENOS



Riboux

1996

6 COMMUNES :
INTÉGRATION
DU BEAUSSET



Le Beausset



Le Castellet

2002

7 COMMUNES :
INTÉGRATION DE
SAINT-CYR-SUR-MER



Saint-Cyr-sur-Mer



Sainte-Anne d'Evenos

2011

8 COMMUNES :
INTÉGRATION DE
BANDOL



Bandol



La Cadière d'Azur

2013

9 COMMUNES :
INTÉGRATION DE
SANARY-SUR-MER



Sanary-sur-Mer



Signes

LE FONCTIONNEMENT *de la communauté d'agglomération*

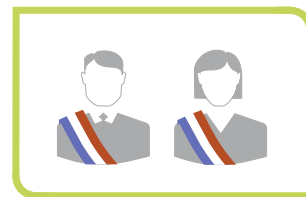
L'ORGANISATION

La communauté se répartit en trois pôles complémentaires :

LE BUREAU

Il est composé du président et des vice-présidents.

Son rôle : il étudie, propose et valide les orientations politiques et les projets de développement du territoire pour l'avenir.



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

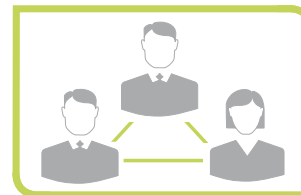
Il rassemble les membres du bureau et les conseillers communautaires.

Son rôle : il vote en assemblée les projets de délibérations actés par le bureau communautaire.



LES AGENTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Ils mettent en œuvre les projets votés par le conseil communautaire.



LE FINANCEMENT

Il repose essentiellement sur :

LA FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

La Contribution Foncière Economique (ex taxe professionnelle), la taxe d'habitation.
À noter que la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume pourrait aussi percevoir la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle n'a pas fait ce choix.

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

DES SUBVENTIONS (EUROPE, ÉTAT, RÉGION, DÉPARTEMENT)

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE *du Sud Sainte Baume*

AU 18 JANVIER 2016

SANARY-SUR-MER



**Ferdinand
BERNHARD**

*Maire de
Sanary-sur-Mer
Président*

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Patricia AUBERT
Jean BRONDI
Yvelise DAMMANN
Jean-Luc GRANET
Muriel CANOLLE
Yves FAUQUEUR
Fanny MAZELLA
Robert PORCU
Danielle CANESE
Olivier THOMAS, *minorité*
Cécilia PAPADACCI, *minorité*

LE BEAUSSET



**Georges
FERRERO**

*Maire du
Beausset
Vice-Président*

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Sybillé REY
Patrick ESPINET
Laurence BOUSAHLA
Christian DES
Edouard FRIEDLER, *minorité*

SAINT-CYR-SUR-MER



**Philippe
BARTHELEMY**

*Maire de
St Cyr-sur-Mer
Vice-Président*

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Andrée SAMAT
Louis FERRARA
Michèle VANPEE
Bruno JOANNON
Chrystelle GOHARD
Pierre LUCIANO
Elisabeth LALESART, *minorité*

ÉVENOS



**Blandine
MONIER**

*Maire d'Evenos
Vice-Présidente*

DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Alain DEMARLIER

LE CASTELLET



**Nicole
BOIZIS**

*Maire du Castellet
Vice-Présidente*

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Jean-Paul HUSSIÉ
René CASTELL, *minorité*

LA CADIÈRE D'AZUR



**René
JOURDAN**

*Maire de
La Cadière d'Azur
Vice-Président*

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Éliane FEVRIER
Robert DELEDDA
Olivier BONNET, *minorité*

SIGNES



**Jean
MICHEL**

*Maire de Signes
Vice-Président*

DÉLÉGUÉ TITULAIRE

Elisabeth PIGNON

RIBOUX



**Suzanne
ARNAUD**

*Maire de Riboux
Vice-Présidente*

DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT

Bernard CAL

BANDOL



**Jean-Paul
JOSEPH**

*Maire de Bandol
Vice-Président*

DÉLÉGUÉS TITULAIRES

Jeanne HECQ
Elodie AYMES
Florianne CERCIO, *minorité*

LES OBJECTIFS *de la communauté*

Aujourd'hui la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume s'est fixée pour principaux objectifs :

DE RENFORCER
les actions éducatives



D'AMÉLIORER
le cadre de vie



DE PROMOUVOIR
*le dynamisme
économique sur
son territoire*



DE DÉVELOPPER
*une politique de
préservation de
l'environnement*



DE PROPOSER
*un tourisme
culturel*

En feuilletant les pages suivantes, vous découvrirez les actions concrètes menées pour remplir ces missions !



L'ÉDUCATION *une priorité !*

La communauté d'agglomération collabore activement avec l'Éducation Nationale pour renforcer ses actions.

LES ÉCOLES *du numérique*

En partenariat avec les communes du territoire, l'Education Nationale et la Direction Diocésaine, la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume a choisi de mettre à la disposition des écoles élémentaires des Tableaux Numériques Interactifs (TNI), des tablettes pour chaque élève ainsi qu'un ordinateur pour chaque enseignant.



Depuis janvier 2016, chaque classe est équipée d'un TNI, chaque enseignant d'un PC portable contenant le logiciel de pilotage du TNI et chaque élève d'une tablette. Ce matériel est entièrement financé par la communauté d'agglomération.

L'enseignant dispose d'un logiciel de supervision des tablettes élèves qui permet de veiller au suivi des cours pour chaque élève, de travailler et de configurer en toute autonomie les tablettes. Les tablettes sont confinées à l'école et ne pourront être ramenées à la maison.

Bref, une utilisation 100% sécurisée.

POURQUOI CETTE DÉMARCHE ?

Bien loin de remplacer les enseignants, la tablette représente un nouvel outil pédagogique remarquable. Les nouvelles technologies sont de véritables atouts dans les apprentissages.

En effet, les jeunes de la génération « digital native »* partagent tous le même intérêt pour le numérique qui constitue un langage commun.

**personne ayant grandi dans un environnement numérique comme celui des ordinateurs, de l'Internet, des téléphones mobiles et des baladeurs*

LES ÉCOLES du développement durable

La communauté d'agglomération Sud Sainte Baume a lancé le programme « l'École du Développement Durable » à destination des écoles du territoire.

Ce dispositif est mis en place en partenariat avec les élus de chaque commune, les référents communaux délégués à ce projet, l'Education Nationale, la direction de l'Inspection Académique et la Direction Diocésaine.

Il est entièrement financé par la communauté d'agglomération.

Le saviez-vous ?

La communauté d'agglomération c'est 18 écoles élémentaires publiques et privées, ce qui représente plus de 3 300 élèves !

LE PRINCIPE ?

Offrir à tous les élèves un programme de formation et de sensibilisation aux problématiques du Développement Durable dès la rentrée 2015. Pour ce faire, plusieurs thèmes ont été déclinés : la mer, le potager, les oiseaux, la terre, la forêt, le patrimoine, l'eau, l'énergie, le citoyen.

Les élèves peuvent ainsi prendre conscience des enjeux du développement durable et sont à même de devenir les futurs éco-citoyens de demain, gage de préservation de notre territoire !

LE FONCTIONNEMENT ?

L'enseignant élabore un projet pédagogique sur le thème retenu. Ensuite, des prestataires qualifiés et agréés en la matière l'accompagnent lors des interventions en classe, mais aussi sur des terrains d'investigation.

Pour cette première année, cinquante projets sur les communes de Bandol, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Le Beausset, Evenos, Saint-Cyr-sur-Mer et Signes seront lancés.

Quant à Sanary-sur-Mer, commune à l'initiative du projet depuis de nombreuses années, elle continue à être le moteur de la démarche et offre son empreinte au territoire.

LA SEMAINE du développement durable

Du 27 mai au 5 juin 2015, la communauté d'agglomération a organisé la Semaine Européenne du Développement Durable à destination des classes volontaires.



Un forum itinérant a été organisé dans chaque commune. Au programme des ateliers variés : une enquête menée sur la rivière en danger, un jeu sur « Un degré de plus », la présentation d'une « déchéthèque », la fabrication de papier recyclé, des expériences avec une « débrouillothèque » et deux ateliers animés par la Maison du Terroir et du Patrimoine.

Au total, plus de 1 700 élèves ont pu (re)découvrir la notion de Développement Durable et son importance pour l'avenir !



AMÉLIORER *le cadre de vie*

5 DÉCHÈTERIES *à votre disposition 7 jours sur 7*!*

**Sauf Signes*

Pour vous permettre de vous débarrasser plus facilement de vos déchets non collectés, la communauté d'agglomération met à disposition 5 déchèteries !



QUI Y A ACCÈS ?

Tous les habitants et professionnels de la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume pouvant apporter la preuve du lieu de leur résidence ou du lieu d'implantation de leur activité professionnelle. Seront également acceptés les artisans travaillant sur un chantier localisé sur la communauté d'agglomération.

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Le service est offert, les apports sont limités à 1 m³. L'accès n'est autorisé qu'aux véhicules de petits tonnages (charge utile inférieure à 3,5 T, exceptés les véhicules communaux des communes membres).

Déchets acceptés

Bois, gravats, plâtres, pneumatiques de véhicules légers sans jante, verres plats, papiers et cartons, ferrailles, déchets verts, bouteilles en verre et en plastique, plastiques, objets mobiliers hors d'usage, déchets inertes provenant d'une activité professionnelle, déchets ménagers spéciaux (peintures, produits pâteux, radiographies, piles ménagères, phytosanitaires, désherbants, vernis, acides, solvants, hydrocarbures), fusées de détresse périmées (uniquement à la déchèterie de Saint-Cyr-sur-Mer).

Déchets exclus

Tous les produits liquides (sauf ceux acceptés), déchets anatomiques, déchets dangereux, toxiques, infectieux (déchets médicaux), radioactifs et explosifs, pneumatiques poids lourds et tracteurs, ordures ménagères, tous déchets d'origine non identifiable, laine de roche, laine de verre, déchets amiantés, tôles ondulées en fibro-ciment.



DÉCHÈTERIE *de Bandol*
 Chemin de Roumpinas
 contact : 04 94 32 27 43

DÉCHÈTERIE *du Beausset*
 RN8, quartier Pas de Pouyen
 contact : 04 94 98 77 27

DÉCHÈTERIE *de Saint-Cyr-sur-Mer*
 Chemin intercommunal du Valladou
 contact : 04 94 07 00 99

DÉCHÈTERIE *de Sanary-sur-Mer*
 1096 Route de la Gare
 contact : 04 94 07 30 59

DÉCHÈTERIE *de Signes*
 Rue Croix Vieille - lieu dit "Les Ferrages"
 contact : 04 94 25 02 34

HORAIRES D'OUVERTURE *des déchèteries*
 du lundi au samedi de 8h à 12h
 et de 14h à 18h.
 Le dimanche de 8h à 12h (sauf Signes).
 Fermeture les jours fériés

Pour les encombrants : contactez-nous !
 Bandol – Le Beausset – La Cadière d'Azur
 Le Castellet – Evenos – Saint-Cyr-sur-Mer
 Signes – Riboux : 0 800 805 500
 Sanary-sur-Mer : 0 800 004 037

INFO *urbanisme*

La communauté d'agglomération assure désormais une première instruction des autorisations du droit des sols (demandes de permis de construire, demandes de travaux, certificats d'urbanisme...) pour les communes de La Cadière d'Azur, Le Castellet, Evenos et Signes.

De janvier à décembre 2015, les services de la communauté d'agglomération ont reçu 322 dossiers.



LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
VEUT RÉDUIRE
la fracture numérique
ET FAVORISER
le très haut débit

L'Internet Très Haut Débit (THD) est un facteur de développement majeur des territoires dans les années à venir. En effet, Internet devient de plus en plus présent dans nos vies personnelles et professionnelles.

La communauté en a mesuré toute l'importance et s'est résolue à surfer sur la vague en intégrant le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique du Var (SDTAN 83), projet mené par le Conseil Départemental du Var. Ce projet a pour ambition de fournir un service Internet Très Haut Débit (THD) à l'ensemble du territoire varois.

La communauté veille à ce que l'ensemble de son territoire puisse bénéficier de ces services en mettant en œuvre un plan d'actions sur sept ans alors qu'il était initialement proposé sur quinze ans.

Ce plan consistera dans un premier temps à fournir un service plus satisfaisant en utilisant des solutions alternatives (satellite...) en attendant l'arrivée... de la fibre optique sur tout le territoire !





PROMOUVOIR *le dynamisme du territoire*

LE PLATEAU DE SIGNES : *l'avenir économique se joue ici*

Un territoire prospère est un territoire économiquement dynamique. C'est pourquoi, la communauté travaille quotidiennement avec le Groupement des Entreprises du Plateau de Signes (GEPS) et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV), pour valoriser le plateau de Signes.

À l'heure actuelle le plateau de Signes représente :

- > 240 hectares dont 185 dédiés aux entreprises,
- > plus de 150 entreprises dans les domaines des sports mécaniques, santé/bien-être, agroalimentaire, travail des métaux, solaire, aéronautique,
- > 2000 emplois directs et 10 000 emplois indirects,
- > un parc d'activités engagé dans une démarche environnementale remarquable,
 - Label qualité Eco Var,
 - Certification ISO 14001,
 - Trophée RSE PACA « Parc d'activités 2014 »
- > des infrastructures facilitantes :
 - une crèche,
 - une médecine du travail,
 - un bureau de Poste,
 - des dessertes de travaux en commun,
 - une association d'entreprises dynamique impliquée dans le développement économique (le GEPS),
 - un groupement d'employeurs porté par le GEPS,
 - 2 hôtels, 1 résidence hôtelière,
 - 1 aéroport international,
 - 6 restaurants, dont 1 restaurant inter-entreprises.



photo Quai Sud

Depuis des années, les trois partenaires ont la même ambition : faire du plateau un acteur économique notoire du territoire !

De cette volonté est né en 2010 le projet « Plateau de Signes 2030 », démarche portée par le GEPS et mise en œuvre avec les partenaires (la Communauté, la CCIV et bien d'autres). Dans ce cadre quatre groupes de travail ont été définis pour mener des réflexions sur les thèmes suivants :

> **Emploi / Formation** : identifier des opportunités professionnelles pour développer l'attractivité du plateau. D'ici 2030, le projet pourrait permettre la création de 1000 postes supplémentaires.

> **Infrastructures** : améliorer et sécuriser l'accessibilité du plateau (développer les transports en communs, le covoiturage).

> **Environnement** : faire coïncider développement économique et respect de l'environnement.

> **Accueil de nouveaux salariés** sur le territoire :

organiser au mieux l'accueil des nouveaux salariés (logement, infrastructures).

À travers ces différents axes, l'ensemble des acteurs souhaite développer l'attractivité du plateau de Signes auprès des entreprises et des futurs salariés, tout en étant un modèle national en matière d'écologie et d'innovation !



Le 10 avril 2015, Ferdinand Bernhard, Jaelitia Quilici et Jean Michel signaient le deuxième Pacte (édition 2015) Territorial Plateau de Signes Sud Sainte Baume 2030

TÉMOIGNAGE D'ENTREPRISE : BEAUTÉ ET PARFUMS *“Pourquoi nous avons choisi le Parc d'activités de Signes”*

Isabelle Coulet, responsable administratif et social chez Beauté et Parfums, témoigne.

« Nous sommes spécialisés dans la distribution et la conception de produits dédiés aux professionnels de la beauté, du bien-être et du spa. Nous avons débuté notre activité en 1997 à Marseille. Dès lors nous étions trois.



Au fur et à mesure, nous nous sommes largement développés et les locaux ne correspondaient plus à nos besoins.

En 2012, nous nous sommes alors intéressés au Parc de Signes : la réserve foncière disponible nous permettait d'y implanter notre entreprise et d'envisager notre développement futur. Le GEPS nous a considérablement aidés lors de notre installation : il nous a fait part des nombreux services dédiés aux entreprises (services postaux, crèche, restaurants). Il continue de nous accompagner au quotidien et constitue une véritable interface avec l'extérieur.

Ainsi, nous poursuivons sereinement notre essor. Sur le site de Signes, nous avons embauché une dizaine de personnes de la région et nous sommes actuellement quarante-sept salariés (sans compter les intérimaires liés à la saisonnalité de notre métier).

Nous sommes convaincus d'avoir fait le bon choix ! »

ZOOM SUR LE GEPS

LE GEPS est une association loi 1901, créée en septembre 1990. Il est constitué d'entreprises volontaires qui s'associent pour générer et mener des actions de mutualisation (baisse des coûts d'achats, offre de formations, petits déjeuners à thèmes, mise en place de partenariats divers, crèches d'entreprise, service de conciergerie..).

Par ces actions, le GEPS entend faciliter la vie des entreprises et de leurs salariés.

Aujourd'hui le GEPS regroupe 130 entreprises présentes sur le parc! Parmi elles, citons Coca-Cola, Ipsen Pharma Biotech, Oreca, Evaliance, Sanogia...

ZOOM SUR LA CCIV

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var est l'organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de service. Elle les accompagne dans la globalité de leur projet (vente de foncier, aide à l'implantation, recrutement, recherche de financements, économie d'énergie, formations,

développement des réseaux, conseils ...). En 2015 la CCIV œuvre pour plus de 50 000 entreprises !

Concernant le parc de Signes, la CCIV participe à l'aménagement, la viabilisation et la commercialisation des terrains du parc.

ÉCONOMIE ET TOURISME

RETOUR EN IMAGE *le Bol d'Or 2015*



© O. Weidemann

Le plateau de Signes c'est aussi le circuit du Castellet. Véritable atout du territoire, le circuit accueille de nombreux événements de prestige qui attirent de nombreux spectateurs. Le dernier en date : le Bol d'Or !

Après plus de quinze ans d'absence, le Bol d'Or, course mythique de motos de 24 heures, a fait son retour au circuit du Castellet pour sa 79^e édition du 18 au 20 septembre dernier.

Dernière manche du FIM EWC (EnduranceWorld Championship), le Bol d'Or est en outre une grande fête de la moto avec ses courses et animations diverses : la finale du championnat du monde d'Endurance, le Bol d'Or Classic, le Bol d'Argent et la Coupe Yamaha 125. Elle a été agrémentée de nombreux concerts, shows mécaniques, villages d'exposants classiques et modernes.

Au total 74 000 spectateurs ont assisté à une course très disputée. Le team Kawasaki SRC s'est imposé dans la compétition. Quant au SERT (Suzuki Endurance Racing Team), il a été sacré champion du monde FIM EWC.



DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE PRÉSERVATION *de l'environnement et du patrimoine*

LA RESTAURATION *de la chapelle du Saint Pilon*

Le saviez vous ?

*Le mot pilon est la francisation du provençal pieloun qui signifie « pic ».
Le Saint Pilon, c'est le Sant Pieloun, c'est-à-dire en fait le Saint-Pic !*

UN PEU D'HISTOIRE

Sommet médian du massif de la Sainte Baume, le Saint Pilon offre un panoramique exceptionnel sur les Alpes, le Luberon, la Sainte Victoire, les Monts Auréliens, les Alpilles, le massif de l'Étoile et le Garlaban.

Au plus haut, une chapelle construite en 1618. À l'origine, le Saint Pilon était une colonne de pierre surmontée d'une statue de Marie Madeleine soutenue par les anges. D'après la légende, ce pilier marque l'endroit où Marie Madeleine fut déposée par les anges sept fois par jour pour prier. Depuis le V^e siècle, le site est un lieu de pèlerinage qui attire de nombreux randonneurs passionnés de nature et de patrimoine.

LES TRAVAUX

Depuis, la chapelle a vécu au gré de l'histoire et du temps. Plusieurs fois restaurée, elle devait de nouveau faire peau neuve !

La commune de Riboux, en partenariat avec Acta Vista et Bao formation, a lancé des travaux de grande envergure : restauration de la toiture en pierre, reprise des façades, restauration intérieure et remplacement de la table d'orientation. Cette réhabilitation a été subventionnée par la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume.

Les travaux ont été menés par l'association Acta Vista, qui a pour objectif de former aux métiers du patrimoine ancien bâti des personnes sans qualification demandeuses d'emploi. De cette manière, quatre personnes guidées par un compagnon formateur ont bénéficié du programme.

Grâce à ce travail collectif, les amoureux du site peuvent redécouvrir la chapelle !



PNR : *l'avant projet de charte approuvé*

C'est une grande étape pour le projet Parc Naturel Régional Sainte Baume !

Le 30 septembre dernier, le Comité syndical a validé à l'unanimité l'avant projet de charte.

Il a désormais été transmis au Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur pour approbation.

Par ailleurs, il sera soumis pour avis intermédiaires aux différentes instances nationales concernées (Ministère, Conseil National de Protection de la Nature – CNPN – et Fédération nationale des Parcs naturels régionaux). Une fois cet avis reçu, une nouvelle version de la Charte sera élaborée puis elle fera l'objet d'une enquête publique, avant la consultation officielle de l'ensemble des collectivités concernées et l'avis final des instances nationales.

Courant 2016, Le Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) rendra son avis final...

LE PROJET PNR EN CHIFFRES.

Il concerne :

> plus de 180 000 habitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

> 29 communes dont 6 appartenant au territoire Sud Sainte Baume (Le Beausset, La Cadière d'Azur, Le Castellet, Evenos, Signes, Riboux)

> 108 000 hectares

> 3 influences bioclimatiques et biogéographiques (méditerranéenne, steppique et montagnarde)

> 2 massifs

> des centaines de gouffres, avens, grottes et rivières souterraines.

Devenez ambassadeur du PNR !

Le Conseil de développement du projet Parc Naturel Régional de la Sainte Baume recrute des ambassadeurs bénévoles.

Le principe est simple : sensibiliser les habitants aux enjeux du PNR pour susciter l'adhésion au projet et contribuer à sa mise en œuvre.

Pour plus d'informations :

04 42 72 35 22 ou

conseil.developpement@pnr-saintebaume.fr

DD MARCHÉ : *en route pour le développement durable intercommunal*



La communauté est directement concernée par le développement durable : par ses fonctions internes pour l'exemplarité publique, dans ses compétences, dans les actions et les missions qu'elle met en œuvre jour après jour.

C'est pourquoi elle est engagée dans la méthodologie prodiguée par Mairie-conseils et l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE), « la DD Marche ». L'objectif : concevoir rapidement un plan d'action qui l'inscrit dans une démarche de Développement Durable.

La méthode est concise : faire mieux à partir de l'existant, favoriser le dialogue et donner plus de sens aux projets communautaires !

La méthode est fondée sur 6 étapes :

- > la préparation,
- > les choix des défis du territoire,
- > l'auto-évaluation,
- > la construction du plan d'action,
- > la mise en route,
- > l'amélioration continue.

À l'heure actuelle, la Communauté est en train de finaliser la quatrième étape, c'est-à-dire le plan d'action.

Ce dernier gravitera autour des thèmes suivants :

- > la sensibilisation des jeunes au développement durable et au territoire,
- > le développement de l'agriculture locale et biologique,
- > le développement des transports en commun et des « modes doux »,
- > le maintien du développement économique du territoire,
- > la protection de la nature.

PROPOSER

un tourisme culturel

LE PROGRAMME ODYSSEËA : *une autre façon de voyager !*

La communauté d'agglomération Sud Sainte Baume lance le programme européen Odysseïa !

Ce programme, porté par la Fédération Française des Ports de Plaisance, coordonne un réseau touristique éco-responsable sur les côtes méditerranéennes qui permettra aux touristes d'organiser l'intégralité de leur voyage (visites, hébergement, moyens de locomotion...) via une plateforme numérique.

Petite originalité qui fait toute la force de ce programme : le voyageur sera invité à découvrir les points d'intérêt du territoire via des « itinéraires à une heure » de son lieu de résidence.

L'objectif principal est de déployer un écotourisme pour mieux protéger, valoriser et faire aimer le territoire en rendant lisible l'identité et l'offre touristique de chaque commune.

Ainsi la communauté, les communes membres, les professionnels du tourisme et les offices du tourisme, travaillent conjointement sur ce dossier.

Leur intention est claire : faire du territoire Sud Sainte Baume une destination touristique d'excellence au travers d'escales et d'étapes réparties sur l'ensemble du territoire.

Les visiteurs pourront ainsi mesurer toutes les richesses de Sud Sainte Baume à travers six thématiques :



- > les escales « nautiques »,
- > les escales « nature »,
- > les escales « culture »,
- > les escales « saveurs et art de vivre »,
- > les escales « sport et bien-être »,
- > les escales « balades et itinéraires ».

À l'heure actuelle le groupe de travail réalise un diagnostic complet du territoire afin de définir les orientations principales et les besoins nécessaires à la mise en place du projet.



HENRI DEL OLMO

PHOTOMED *rétrospective*

Le célèbre festival de la photographie méditerranéenne a pris possession du territoire Sud Sainte Baume du 28 mai au 21 juin dernier, pour le plus grand plaisir des habitants !

De la Maison du Terroir et du Patrimoine à l'île du Bendor en passant par les multiples lieux d'exposition de Sanary-sur-Mer, tout un chacun a pu profiter d'un florilège photographique d'exception.

Au total, plus de 25 artistes ont présenté leurs œuvres.

Voici quelques unes des photographies exposées à la Maison du Terroir et du Patrimoine...



PASCAL FAYETON

HENRI DEL OLMO nous montre le Ventoux à la lumière fréquenté par d'étranges visiteurs,

PASCAL FAYETON les sous-bois de la forêt provençale en noir et blanc

et SYLVIANE BYKOWSKI des palmiers traités comme des portraits.



SYLVIANE BYKOWSKI

LA MAISON DU TERROIR ET DU PATRIMOINE

un musée intercommunal de territoire



Le clocher-mur de l'église St Sauveur au Castellet (XII^e siècle)

L'année 2015 était centrée sur la période médiévale. Une exposition synthétisant les grands événements culturels et historiques du territoire national, régional et intercommunal du V^e au XV^e siècle a été proposée au public.

Au fil de l'exposition on apprend entre autres événements que :

- > Evenos est détachée d'Ollioules en 1296,
- > Sanary possède déjà une tour en 1322,
- > Signes obtient de la Reine Jeanne une foire de 3 jours lors de la Saint-Jean en 1347,
- > Signois, Beaussétans et Cadièrens font appel aux Toulonnais et Marseillais pour se défendre suite à une attaque des Seigneurs des Baux du Castellet en 1358,
- > Riboux est désertée suite à la famine, la peste et le brigandage en 1368.

Cette exposition très prisée des amateurs d'histoire locale est désormais disponible en prêt.

TOUJOURS EN LIEN AVEC LES ÉQUIPES ENSEIGNANTES

En partenariat avec l'Éducation Nationale et la DRAC PACA (Direction Régionale des Affaires Culturelles) la MTP a organisé un stage à destination de plus de 30 enseignants du second cycle.

Durant ce stage, les enseignants ont pu découvrir l'offre culturelle proposée par la Maison du Terroir et du Patrimoine et mieux comprendre la diversité du patrimoine territorial.

L'objectif étant de proposer des animations pédagogiques pluridisciplinaires autour du patrimoine local qui soient adaptées aux programmes scolaires.

Suite à ce stage, six classes de 5^e du collège Peiresc de Toulon ont effectué un parcours ludique dans la Cadière médiévale ainsi qu'une animation liée aux fossiles du sentier géologique.



2015 : une année marquée par des hausses d'impôts !

Cet automne, vous avez eu l'occasion de les constater par vous-même sur vos avis de taxes foncières et vos taxes d'habitation. Ces hausses sont votées par la majorité du président Bernhard :

- +18% pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (prélevée avec la taxe foncière)
- +3,5% pour la part de notre agglomération de la taxe d'habitation

Certains affirment que notre agglomération aurait les taux d'imposition les plus bas de PACA ... Cela reste à vérifier... et de toute façon ne justifie en rien les hausses votées pour 2015.

L'objectif principal d'une communauté d'agglomération est de réaliser des économies, et cela par le biais de la mutualisation entre les communes, une obligation prévue à l'article L.5211-39-1 du Code général des collectivités territoriales. Mais au lieu de cela nous assistons à une multiplication des différents postes de dépense, des gabegies, du même genre que celles pointées par la Cour des Comptes. Dernier exemple en date (octobre dernier), la gestion des ressources humaines par la majorité Bernhard : passage à un temps plein pour le DGS et l'embauche d'un directeur juridique alors que cette compétence est déjà présente dans chacune de nos villes (sauf Riboux).

Parallèlement, cette majorité s'est quand même octroyée en 2015 une augmentation de plus de 20% des indemnités perçues par les vice-présidents (Selon nos informations elles passent annuellement de 15 048 € bruts à près de 20 000 €). Les émoluments des 8 vice-présidents, qui cumulent aussi des indemnités de maire ou d'adjoint voire de conseiller départemental, se trouvent donc au plafond maximum prévu par le législateur pour une agglomération. Nous avons évidemment voté contre cette augmentation indécente. Nous, notre objectif est de servir et non de nous servir.

Vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination à faire baisser les impôts et les taxes prélevés par notre agglomération.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et d'excellentes fêtes de fin d'année.

Cécilia Papadacci (Sanary), Élisabeth Lalesart (Saint-Cyr), Olivier Bonnet (La Cadière) et Olivier Thomas (Sanary)
Pour nous joindre : 06 52 60 74 94

Malgré les réelles difficultés que rencontrent les Élus issus des minorités municipales à accomplir leur mandat, j'ai décidé, en tant qu'élu de la société civile et sans parti, de ne pas participer à un groupe qui comprend le Front National, car mes divergences philosophiques et politiques avec celui-ci sont trop fondamentales.

Vous pourrez trouver ma tribune sur www.lesamisdubeaussetrassemble.org
Edouard Friedler Le Beausset Rassemblé.

RÉPONSE MAJORITÉ

Opposants dans leur ville, opposants à l'intercommunalité, évidemment ils ne trouvent rien de bien dans les différentes assemblées où ils siègent.

Cela peut se comprendre venant de personnes qui n'ont rien à proposer, seule la place les intéresse !

Peut-être pourraient-ils au moins être factuels, faute d'être honnêtes ?

Certes les ordures ménagères que nous payons avec la taxe sur le foncier ont augmenté ; cela est simplement dû au fait que ce poste était en déficit de plus de 1.2 millions d'euros.

Certes la fiscalité sur la taxe d'habitation a augmenté de 12 euros par ménage en moyenne, mais tous les élus de France, toutes tendances confondues le disent : cela est dû à un Etat qui nous retire des sommes colossales chaque année, et qui de plus, nous impose de nouvelles dépenses.

La mutualisation est en route, c'est un travail nourri de la réflexion, de la concertation et qui ne se résume pas à deux ou trois affabulations imaginaires d'opposants.

Peut-être devraient-ils regarder les réalisations de notre agglomération, voir le sourire et la joie des enfants à l'Ecole du Développement Durable et face à leur tablette numérique.

La gesticulation n'a jamais fait avancer ni les dossiers ni la démocratie.

La majorité de Sud Sainte Baume préfère le travail et la complémentarité avec les communes pour mieux vous servir.



Garder la confiance des Castellans depuis plus de 50 ans ce n'est ni anodin, ni le hasard.

C'est le résultat d'un travail au quotidien et d'une passion partagée.

Cela mérite toute notre admiration et tout notre respect. Plus d'un demi-siècle à servir les Castellans, à améliorer la qualité de vie dans plusieurs hameaux qui ne se comprennent pas toujours.

Plus d'un demi-siècle à arrondir les angles et à prendre des décisions pas toujours admises.

Plus d'un demi-siècle à consacrer plus de temps aux autres qu'à soi-même et à sa famille.

Ainsi pourrais-je résumer le bilan d'une vie publique.

Mais je dois dire que dans le peu de temps où j'ai vraiment commencé à connaître Gabriel TAMBON, j'ai découvert un homme loyal et soucieux du bien public.

J'ai apprécié ses conseils, ses avis et sa discrétion. J'ai admiré sa patience face à l'adversité.

Saint-Vincent de Paul disait « Il faut vous faire pardonner le pain que vous donnez aux pauvres... »

Pour finir, laissez-moi vous dire combien j'ai été ému devant le regard qu'il portait sur ses petits-enfants. Pour lui, ils étaient tout. Ils étaient le sens de sa vie, il les admirait. Tout ce qui venait d'eux était validé avec la générosité d'un grand-père aimant. C'était cela la réelle personnalité de Gabriel TAMBON.

À son épouse, à son fils, je dis aussi soyez fiers de lui. Il a accompli une œuvre considérable, il avait plein de projets qu'il souhaitait que nous menions ensemble.

Soyez sûr que je serai fidèle à la parole donnée et croyez en mes plus sincères condoléances et à toute mon amitié.

Ferdinand BERNHARD, Président de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume

Il nous arrive dans le cadre de nos fonctions d'être appelé à rendre un hommage posthume, quelquefois de manière assez conventionnelle ou avec une sincère émotion, ce qui est le cas pour moi en cet instant. La disparition de Gabriel TAMBON nous a surpris par sa brutalité. On n'imaginait pas le voir un jour quitter la scène publique, lui le plus ancien maire de France qui durant 56 années aura gagné la confiance de ses concitoyens.

Profondément enraciné dans sa commune dont il s'éloignait rarement, gestionnaire expérimenté, il a su développer, préserver, mais aussi moderniser son Castellet. Travail difficile, sans doute plus qu'ailleurs, en raison de l'existence pendant longtemps de quatre sections et d'autant de villages. Par son extraordinaire capacité de travail, sa proximité avec les habitants, sa parfaite connaissance de son terroir il a réussi à concilier les intérêts de tous. Grand bâtisseur, je ne citerai pas toutes les réalisations qu'il a menées à leur terme, chacun les connaît, le bilan est sans conteste éloquent.

Mais l'action de Gabriel TAMBON ne s'est pas limitée à sa commune, intelligent et administrateur avisé il a très tôt compris que l'intercommunalité était facteur de développement. Il s'est particulièrement investi dans le syndicat intercommunal à vocation unique réunissant les communes du Beausset, du Castellet et de la Cadière. C'est sous sa présidence que l'usine de traitement moderne a été construite et que la compétence du SIVU a été élargie à tous les réseaux communaux. Élu responsable, il siégeait au conseil du SITTOMAT, du SCOT, de l'association des villages de caractère et sans doute dans d'autres organisations.

En juillet 1994, cinq communes soucieuses de préserver leur ruralité

décident de créer la première communauté de communes du Var. À notre demande, parce qu'il était le plus ancien d'entre nous Gabriel TAMBON accepte de prendre la présidence « jusqu'aux élections municipales de 1994 » avait-il précisé. Lorsqu'en 2003, le siège de Président de Sud Sainte Baume devient vacant, le Maire du Castellet, fort de la confiance des élus, reprend la barre et ce jusqu'aux échéances électorales de 2014. Il s'y est alors pleinement consacré donnant beaucoup de temps et d'énergie.

Sous son autorité notre communauté se développe, élargit ses compétences, accueille d'autres communes et préserve son unité.

Homme public, comme tous exposé aux critiques et aux attaques Gabriel TAMBON a connu des moments difficiles, il y aura fait face avec courage et détermination. La discrétion qui le caractérisait masquait les blessures qui lui étaient faites, mais nous savions qu'elles étaient profondes.

Mais quel réconfort pour sa famille, ses amis de voir le magnifique hommage que lui ont rendu les très nombreux Castellans présents à ses obsèques, auxquels s'étaient associés le sous-préfet, des parlementaires, des conseillers régionaux et départementaux, des maires, des conseillers municipaux et des représentants de la société civile.

Gabriel TAMBON notre président d'honneur, mon ami et aussi celui de beaucoup d'entre nous aura marqué son temps.

Un demi-siècle de dévouement et d'actions au service de ses concitoyens inspire respect et reconnaissance.

René JOURDAN, Maire de la Cadière d'Azur, Vice-Président de la communauté d'agglomération Sud Sainte Baume

DU
&

MAISON
TERROIR
DU
PATRIMOINE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME



TOUTE L'ANNÉE :

exposition permanente sur les
patrimoines géologiques
archéologiques et historiques
du territoire Sud Sainte Baume

EXPOSITIONS TEMPORAIRES

- > 4 FÉVRIER AU 2 AVRIL ATTENTION FRAGILE !
- > 6 AVRIL AU 21 MAI LA VOUTE ÉTOILÉE
- > 26 MAI AU 19 JUIN FESTIVAL MÉDITERRANÉEN PHOTOMED
- > JUILLET / OCTOBRE L'ABÉCÉDAIRE DE LA MÉDITERRANÉE
- > NOVEMBRE À DÉCEMBRE L'OLIVIER EN MÉDITERRANÉE

CONFÉRENCES

- > 22 AVRIL INFINIS ET COSMOGONIES
- > 18 MAI ASTRONOMIE PRATIQUE ET PRATIQUE DE L'ASTRONOMIE
- > 17 SEPTEMBRE MÉDITERRANÉE, CREUSET DE DIVERSITÉ

ANIMATIONS ET CAUSERIES SCIENTIFIQUES

- > 2 MARS OUTILS ET DÉVELOPPEMENT
- > 2 AVRIL LES ÉNERGIES
- > 30 AVRIL LA VOUTE ÉTOILÉE
- > 11 MAI LES LIAISONS PARTICULAIRES
- > JUIN JOURNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE
- > 20 JUILLET SENTIERS ET AUTOROUTES DE LA MER
- > 24 AOÛT MER ET CLIMAT
- > SEPTEMBRE JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
- > NOVEMBRE À DÉCEMBRE CUEILLETTE, TRANSFORMATION, DÉGUSTATION ET VISITE DE MOULINS À HUILE - FÊTE DE LA SCIENCE

BALADES PATRIMOINE

- SENTIER GÉOLOGIQUE
- > 9 MARS 14H
- > 26 MARS 10H30



MAISON DU TERROIR ET DU PATRIMOINE
COMMUNAUTÉ SUD SAINTE BAUME
155 avenue Jansoulin 83 740 la cadrière d'azur
tél. 04 94 98 26 56 - fax : 04 94 98 26 69
contact@maisondupatrimoine.fr - www.maisondupatrimoine.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :
> de juin à septembre : du mardi au samedi 10h - 12h et 14h - 17h
en juillet et en août fermeture à 18h
> d'octobre à mai : du mardi au vendredi 14h - 17h
et samedi 10h - 12h et 14h - 17h

INFORMATION



J'♥ MON TERROIR
JE DIS **NON** à la LGV

LGV/LN-PACA...
le projet continue

Assemblée générale et réunion publique
du collectif « STOP LGV SUD SAINTE BAUME »

17 MARS 2016 18H à 20H,
SALLE MULTIVISION AU BEAUSSET

Venez et informez-vous !

www.stoplgvsudsaintebaume.org

PROGRAMME 2016